

■ **Arif Leniqi**, à Gland, ferblanterie-couverture, en faillite (FOSC du 24.04.2001, p. 3018). La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 3129 du 20.03.2002
(00401344 / CH-550.0.009.864-6)